



FRANCE MÉTROPOLITAINE ET OUTRE-MER

LES ÉCOSYSTÈMES MARINS ET CÔTIERS



Forte du deuxième espace maritime mondial, la France bénéficie d'un ensemble d'écosystèmes marins et littoraux particulièrement riche et diversifié. L'espace maritime

français s'étend sur plus de 10 millions de km² - plus de 20 fois la surface de la métropole - , dont 97 % se situent outre-mer. La France abrite également la quatrième plus grande surface de récifs coralliens au monde.

Quels sont les services rendus par les écosystèmes marins et côtiers ?

→ Au niveau économique et sociétal

Les écosystèmes marins fournissent un volume élevé de biens alimentaires essentiels. Les produits de la pêche et de la conchyliculture contribuent à la sécurité alimentaire en fournissant des apports nutritionnels essentiels, assurant même la subsistance de certaines populations, en particulier outre-mer.

→ En matière de régulation et de protection contre les aléas

La contribution des milieux marins et littoraux à la régulation du climat est importante. Au niveau mondial, l'océan séquestre environ le quart des émissions de CO₂ anthropiques. Les écosystèmes côtiers (mangroves, herbiers, marais littoraux) présentent en outre la particularité de pouvoir stocker le carbone pendant des millénaires, ce qui


CHIFFRES-CLÉS

n'est pas le cas de leurs équivalents terrestres.

Quand ils sont en bonne santé, les écosystèmes côtiers permettent de réduire les impacts négatifs – sanitaires et économiques – de la prolifération de certains végétaux, en particulier les algues planctoniques. Par ailleurs, certains écosystèmes comme les récifs coralliens, les mangroves, les herbiers maritimes et les cordons dunaires protègent les espaces côtiers contre les risques d'érosion et de submersion marine.

→ En matière de loisirs, culture et patrimoine

Par leur richesse et leur beauté, les écosystèmes marins et littoraux constituent des leviers d'attractivité pour le tourisme balnéaire, ainsi que pour les activités sportives comme la plongée et la pêche de loisir. Ils présentent également une forte dimension patrimoniale.

Quel est leur état écologique ?

→ Les écosystèmes marins et littoraux français recèlent une diversité d'espèces exceptionnelle qui confère à la France une responsabilité particulière, y compris vis-à-vis de la communauté internationale. On estime que 80 % de cette biodiversité marine est présente dans les territoires ultra-marins. L'espace maritime français abrite ainsi une large part des 240 000 espèces marines répertoriées au niveau mondial.

→ Les milieux marins et littoraux – en particulier au large – présentent encore une proportion significative d'écosystèmes non artificialisés ou relativement peu modifiés.

→ Les écosystèmes côtiers sont les plus vulnérables, car davantage exposés aux pressions anthropiques, dont les impacts se cumulent : pollutions d'origine terrestre, prolifération d'algues induites par les excès de nutriments, destructions d'habitats liées aux activités humaines (pêche, tourisme balnéaire, extraction de granulats...). Certains milieux sont particulièrement peu résilients : c'est le cas des récifs coralliens qui peuvent mettre plusieurs décennies pour se relever des agressions.

41 %

En métropole, le littoral représente un linéaire de 5 853 km qui regroupe des côtes rocheuses (41 %), des plages et dunes (35 %) et des marais salants et maritimes (24 %).

680 MILLIONS

La valeur de la pêche marchande issue des eaux sous juridiction française en métropole est estimée à 680 millions d'euros en 2014 et celle des biens issus de la conchyliculture à 535 millions d'euros en 2013.

Ces données sont issues d'une évaluation réalisée dans le cadre du programme EFES par une équipe constituée de représentants de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER), de l'université de Bretagne occidentale et de l'Agence française pour la biodiversité et appuyée par un groupe de travail.

Les écosystèmes marins et littoraux français recèlent une diversité des espèces exceptionnelle qui confère à la France une responsabilité particulière.

→ Bien que moins prégnantes qu'en zone côtière, les pressions qui s'exercent sur les écosystèmes marins du large sont nombreuses et croissantes : accumulation de déchets en plastique, de métaux lourds et de molécules de synthèse, prélèvements au-delà des seuils de durabilité, rejets illicites ou pollutions accidentelles...

→ Les écosystèmes profonds font l'objet, quant à eux, de demandes d'exploitation croissantes (hydrocarbures, extraction de minéraux, recherche de molécules). Or, seules certaines activités sont soumises à des mesures de précaution.

→ Le changement climatique induit des modifications physico-chimiques des milieux (élévation de la température et du niveau de la mer, acidification, désoxygénation...) qui affectent la structure et le fonctionnement des écosystèmes marins. À la clé : fragilisation des herbiers, des mangroves et des marais littoraux, accroissement du risque d'érosion, blanchiment des coraux...

